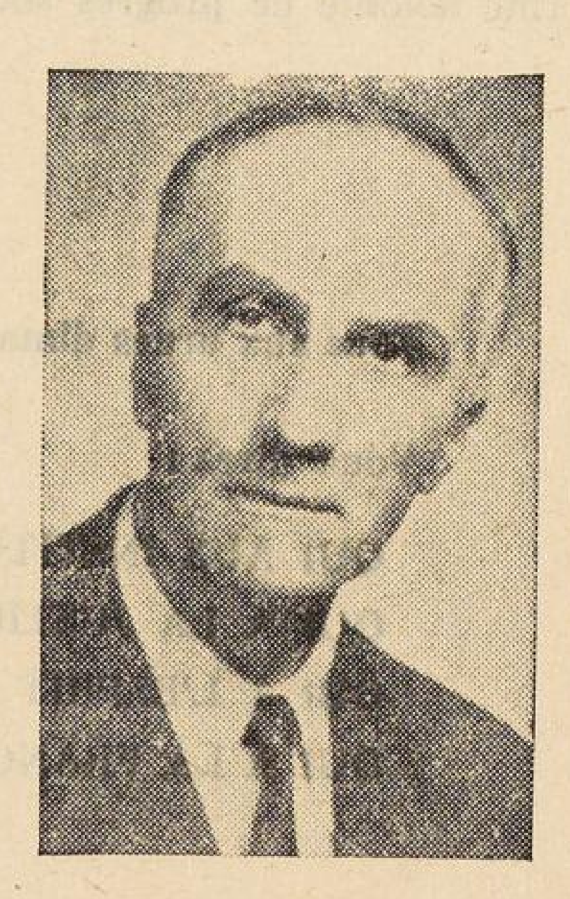
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Législatives du 30 Novembre 1958

Scrutin de ballottage



CIRCONSCRIPTION
de CLAMECY-
CHATEAU-CHINON



Electrices, Electeurs,

Merci pour le témoignage de confiance que vous m'avez donné dimanche 23 novembre, en m'accordant 12.940 voix, me classant ainsi largement en tête de tous les candidats.

Il faut le 30 novembre parachever cette œuvre.

C'EST UN DEVOIR NATIONAL.

— FACE A LA COALITION DES « NON »

— FACE A CEUX QUI VEULENT DETRUIRE L'ESPOIR QUE LE PEUPLE DE FRANCE A DANS LES INSTITUTIONS NOUVELLES

— FACE A CE FRONT POPULAIRE CAMOUFLE

Les Français doivent dans un sursaut de volonté et d'énergie, se dresser pour faire barrage à ceux qui veulent détruire la politique de stabilité, de justice sociale, de grandeur instaurée le 28 septembre, par la réponse massive du peuple à l'appel du général de Gaulle.

Vous ne pouvez dans la circonscription de Clamecy — Château-Chinon être les seuls à envoyer vous représenter au Parlement, un homme qui a dit « non » au référendum.

Vous ne pouvez être les seuls a vouloir détruire.

Vous serez au contraire les artisants ardents et sincères de la reconstruction de cette France forte et respectée dans le monde. Dans cet esprit de justice, de liberté, et avec une ferme volonté de progrès social...

Sans abstention,

Tous aux urnes dimanche 30 novembre.

Vous direz :

OUI AUX INSTITUTIONS NOUVELLES.
OUI A LA JUSTICE SOCIALE.
OUI A L'ESPRIT NOUVEAU.
OUI A LA FRANCE.

Vous voterez

FAULQUIER

Maire de Cervon
Vice-Président de l'Amicale
des Maires de la Nièvre
Conseiller général de Corbigny

Remplaçant éventuel :

Léon PERRIN
Maire de Fours

S.N.I. — Cloix — Nevers